

## Délibération du conseil municipal

du 11 juillet 2008

n° 6

page 1/1

Rapporteur : **Madame Maryse LAVRARD**

**OBJET :** **Subvention exceptionnelle à l'association « un hôpital pour les enfants »**

Mesdames, Messieurs,

*L'association « un hôpital pour les enfants », domiciliée à Poitiers, a pour but de mettre en place chaque année de nombreux projets destinés à apporter du bien-être aux enfants et adolescents hospitalisés au CHU de Poitiers, afin d'améliorer leurs conditions d'environnement et d'accueil.*

*En l'occurrence, un programme culturel « semaine culture urbaine », basé sur la culture hip hop est projeté du 27 au 31 octobre 2008 faisant intervenir des jeunes issus des quartiers de Poitiers et de Châtellerauld. En effet, la compagnie Cortex, les associations Ça sème hip hop, Slave Farm, un hôpital pour les enfants, proposent un échange entre des jeunes des quartiers et des jeunes hospitalisés autour des 4 disciplines de la culture hip hop (rap, dj, danse, graffiti). A travers le partenariat avec les maisons de quartiers, des jeunes châtelleraudais vont participer à ce projet généreux.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article L1611-4 du CGCT relatif au contrôle sur les associations subventionnées,

**VU** la demande de subvention de l'association « un hôpital pour les enfants » pour le financement de l'opération semaine culture urbaine du 27 au 31 octobre 2008,

**CONSIDERANT** que la ville de Châtellerauld souhaite soutenir cette manifestation au titre de sa politique culturelle, puisqu'il s'agit de privilégier la mixité au niveau du public visé ainsi qu'une diversité des disciplines proposées, dans un but créatif et solidaire,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2000 € (deux mille euros) à l'association « un hôpital pour les enfants » pour le financement de ce projet commun entre les hôpitaux Châtellerauld et Poitiers.

Le montant de la dépense sera imputé sur le compte 33 / 6574 / 5100.

**UNANIMITE**

### **CERTIFIE EXECUTOIRE**

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le 30.07.08 n° 8429

Publié en mairie

Le 17.07.08

La 1<sup>ère</sup> adjointe

**Maryse LAVRARD**